



# 1077 + 1

## Chronique d'une surpopulation Ordinaire au CP de Bordeaux Gradignan

Effervescence cette semaine au Centre pénitentiaire de Bordeaux Gradignan avec l'arrivée d'un détenu pas comme les autres. Tout à coup se posent des questions sur les conditions d'incarcération appliquées au sein de l'établissement. Et alors que le CPBG connaît une surpopulation chronique depuis plusieurs années, fleurissant et dépassant de manière régulière un taux de surpopulation de 200%, voilà que pour un détenu on s'interroge (enfin) sur la réalité de la situation.

**Il ne s'agit pas pour la CGT SPIP 33 de dénoncer le traitement appliqué à cette personne qui pourra connaître des conditions de détention dignes au cours de son temps d'incarcération effectué dans l'établissement. Il s'agit par contre de profiter de l'émoi et des questionnements soulevés par cette incarcération pour rappeler les conditions de détention de tous les autres :**

>>> 539 places théoriques mais 1077 détenus hébergés.

>>> Plus de 100 matelas au sol (*donc plus de 300 détenus à 3 dans 9m<sup>2</sup> 22h00 par jour*).

Il y a eu en 2023 un « Stop Écrou » appliqué quelques semaines pour donner un peu de souffle à l'établissement dans la perspective de l'ouverture du nouvel établissement qui était censé améliorer la situation. Force est de constater que ce n'est absolument pas le cas. Le nombre de personnes placées en détention a en effet explosé depuis l'ouverture de Gradignan 2.

**Pour la CGT SPIP 33, il est également important de rappeler que les conditions de détention des détenus sont directement liées aux conditions de travail des personnels :** personnels en tenue, personnels du SPIP, personnels techniques, personnels hospitaliers, scolaires... Aucun de ces services n'est calibré pour répondre à la charge de travail qu'entraîne cette surpopulation. Tous travaillent au rabais et gèrent bien trop souvent de l'urgent, du flux plutôt que des prises en charge de qualité favorisant le déroulé d'une détention permettant d'effectuer sa peine, mais aussi de préparer sa sortie, de se former, de travailler, d'accéder aux soins... Tous subissent les tensions, voire les violences quotidiennes, parce que oui, la promiscuité et la précarité qu'offre l'établissement aux personnes détenues favorisent ce type de comportements.

**Par ailleurs, au-delà du nombre de détenus présents à un instant T, le turn-over des entrées et sorties est énorme sur l'établissement.** Si on regarde les chiffres annuels, c'est plus de 2 500 détenus qui passent annuellement par l'établissement ce qui démultiplie les actes professionnels obligatoires et amenuise encore le suivi. Ce constat est flagrant au niveau des prises en charges effectuées par le SPIP. Effectuer un suivi réel des personnes placées en détention relève aujourd'hui du miracle ; le triptyque Arrivant/RP/LSC A nous fait basculer dans une prise en charge digne du taylorisme, où l'individualisation se limite au nombre de jours de réduction de peine accordé à chacun...

Non l'administration n'a pas de prise sur le nombre de personnes qu'on lui confie, nous le savons bien. Il n'empêche qu'il est urgent de constater que la situation est inacceptable ! Il est urgent aussi de porter les questions de surpopulation au niveau de notre ministère et d'interroger les effets de la réforme des réductions de peine et de la libération sous contrainte automatique qui n'a fait qu'accélérer les flux en détention et complexifier la préparation à la sortie.

**La CGT SPIP 33 en appelle à une évolution de cette politique du tout carcéral qui n'aboutit qu'aux effets inverses de ceux escomptés !**